

Certificat de compétences - Coordinateur d'activités et de soins en structure médico-sociale

Présentation

Pour les personnes en situation de coordination dans une structure de santé ou médico-sociale souhaitant accéder à des outils de management.

Formation hybride : 133h en présentiel et 27h en formation ouverte et à distance

Responsable

Laurence HARTMANN, enseignante-chercheuse au Cnam

Public, conditions d'accès et prérequis

Prérequis :

Niveau bac requis (au minimum)

Exercer dans une structure sanitaire ou médico-sociale (établissement ou service) depuis 1 an au moins en assurant ou en souhaitant assurer des fonctions de coordination.

Cette formation est accessible à des professionnels qualifiés du secteur sanitaire et médico-social exerçant au sein :

des établissements et services sociaux ou médico-sociaux (ESSMS) visés à l'article L.312-1 du code de l'Action sociale et des familles (CASF) - chapitre V du titre Ier du livre III ;

de certains établissements répertoriés dans le « Fichier national des établissements sanitaires et sociaux » dit « répertoire FINESS ».

En cas d'exercice dans une structure exclusivement sociale, chaque demande sera étudiée au cas par cas pour l'accès à la formation.

Objectifs

Objectifs pédagogiques

L'organisation et le fonctionnement des établissements et des services sanitaires et médico-sociaux sont conditionnés par l'évolution constante des réglementations qui les fondent et les encadrent, de même que par de nouvelles formes de régulations (financements, contrats). La fonction de coordination, telle que proposée par ce certificat de compétence, renvoie à cette capacité d'adaptation au contexte institutionnel et à l'exigence croissante de qualité des services, tant sur le plan du management des équipes que de l'accompagnement des personnes accueillies. La fonction de coordination s'intègre donc dans le cadre de la politique interne et externe des structures, par le biais de la contractualisation (contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens - CPOM), de la coopération (groupements de coopération sociale et médico-sociale- GCSMS) et des nouvelles organisations du travail.

Compétences visées

Exercer le métier de coordinateur en structure sanitaire ou médico-sociale.

Appréhender les particularités professionnelles du coordinateur (trice) en structure sanitaire ou médico-sociale et développer un professionnalisme spécifique;
Participer activement à la gouvernance de l'établissement;
Se situer dans le contexte réglementaire et l'environnement sanitaire ou médico-social spécifique;
Développer des méthodes de travail favorisant la mise en œuvre du projet de soins et de vie en garantissant la qualité des prestations;
Optimiser la gestion et la coopération de l'équipe.

Les « + » du stage

Les blocs de compétences sont conçus de manière pratique afin de coordonner toutes les activités de soins (les infirmiers, les aides-soignants, les kinésithérapeutes, les aides médico-psychologiques) en prenant en compte l'organisation de la structure et les besoins des usagers,
Formation opérationnelle et pratique permettant d'exercer le métier de coordinateur en structure sanitaire ou médico-sociale,
Le CC11500A est éligible au CPF au titre du bloc de compétences LP11502B52.

Évolution professionnelle des diplômés

Les dernières informations sur l'évolution professionnelle des diplômés :

[Fiche synthétique au format PDF](#)

Enquête de satisfaction

Cnam Entreprises étant dans une démarche d'amélioration continue, une enquête de satisfaction devra être complétée à la fin de la formation par chacun des stagiaires. Dans le cas d'un cursus, chaque unité d'enseignement (UE) sera évaluée individuellement.



Témoignage

"La formation m'a permis de m'ouvrir à une meilleure compréhension de la GRH, qu'au rôle du manager. J'ai particulièrement apprécié les éclairages sur la manière d'entretenir un bon climat de travail, en conciliant à la fois l'intérêt du salarié et les attentes de l'entreprise."

Auditeur.rice promotion 2024 - 2025

Programme

Description

Cliquez sur l'intitulé d'un enseignement ou sur Centre(s) d'enseignement pour en savoir plus.

<p style="text-align: right;">4 ECTS</p> <p>Environnement législatif, économique et politique des établissements médico-sociaux</p> <p>EGS101</p>
<p style="text-align: right;">6 ECTS</p> <p>Management des organisations et ressources humaines en secteur médico-social, sanitaire et social</p> <p>EGS118</p>
<p style="text-align: right;">6 ECTS</p> <p>Méthodologie de conduite de projets en secteur médico-social, sanitaire ou social</p> <p>EGS119</p>
<p style="text-align: right;">4 ECTS</p> <p>La relation d'aide et qualité de vie</p> <p>HTS107</p>

Informations pratiques

Contact

Posez-nous vos questions via [ce formulaire \(cliquer ici\)](#) ou en appelant le 01 58 80 89 72
Du lundi au vendredi, de 09h30 à 17h00

Centre(s) d'enseignement

[Cnam Entreprises Paris](#)

Complément lieu

Cnam Paris 3e

Session(s)

du 8 octobre 2026 au 4 juin 2027
[Télécharger le planning](#)

Code Stage : CC11500A

Nouveau

Tarifs

5 120 € net

Formation éligible CPF

Individuels : vous ne bénéficiez d'aucune prise en charge ou vous êtes demandeur d'emploi ?

[Découvrez nos tarifs adaptés à votre situation](#)

Nombre d'heures

160

8 octobre 2026 - 4 juin 2027

Faire financer sa formation



[Les dispositifs de financement : mode d'emploi](#)

Une question ?

[Remplir le formulaire de demande](#) ou appeler le
01 58 80 89 72

*Du lundi au vendredi
(hors jours fériés)
De 09h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00*

Votre inscription

2 possibilités :

[S'inscrire en ligne](#)

[Bulletin d'inscription à télécharger](#)
et à renvoyer par courrier à :

Cnam Entreprises
Service inscription - Case B2B01
292 rue Saint-Martin
75003 Paris

ou par e-mail à : entreprises.inter@lecnam.net

[Télécharger la plaquette](#)

Avis sur la formation

2025 - 2026

4,75/5 

Satisfaction globale calculée sur un taux de réponse de 95 %

[Voir la fiche CPF](#)



Dates du stage

Du 8 octobre 2026 au 3 juin 2027



École de la santé

Une question ?

Remplir le formulaire de demande ou appeler le
01 58 80 89 72

Cliquez ici pour appeler le CNAM Entreprises

Du lundi au vendredi

(hors jours fériés)

De 09h30 à 12h00

et de 13h30 à 17h00

```
/**/ a.customlink:hover, a.customlink, a.customlink:visited { text-decoration: none; } a.customlink:visited, .button:active  
a.customlink { color: #857761; } .button:hover a.customlink { color: #333333; }/**/
```

MISSION HANDI'CNAM

Aider les auditeurs en situation de handicap